



La Stratégie Régionale pour la **Biodiversité** du Grand Est **2020-2027**

Life Biodiv'Est est piloté par la Région Grand Est et financé par l'Union européenne et ses partenaires





EDI TO



Le Grand Est possède une grande diversité de milieux naturels et de paysages. Ce patrimoine commun, abritant une richesse faunistique et floristique importante, est aujourd'hui menacé. Les effets du changement climatique, mais également de nos modes de vie, de production, de déplacement et de consommation deviennent tangibles. Plus de 1 300 espèces sont inscrites sur les listes rouges des espèces emblématiques de la région telles que le Grand Tétrás, le Courlis cendré, la Gélinoite, la Mulette perlière, la Grenouille des champs et l'Ecrevisse des torrents, qui pourraient disparaître dans les prochaines années si rien n'est fait. La dégradation de sites emblématiques comme la forêt vosgienne ou le massif des Ardennes, la fragilité de la ressource en eau et la fréquence croissante des périodes de sécheresse sont également une réalité. Pour autant, l'expérience montre que la mobilisation collective apporte localement des résultats. Collectivement, nous pouvons agir dès aujourd'hui.

C'est l'objectif qui a été conduit depuis le printemps 2019 avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité du Grand Est réunis au sein du Comité Régional pour la Biodiversité. Ensemble, nous avons su, Région Grand Est, Etat, acteurs institutionnels et associatifs, créer une dynamique d'échanges positifs et décider de rendre à la biodiversité en Grand Est la place qu'elle se doit d'occuper au cœur de nos actions. Ce sont 36 défis que nous nous sommes fixés et que nous nous engageons à relever avec des objectifs précis à atteindre et une évaluation régulière de l'impact des actions menées.

L'ambition mais aussi le pragmatisme ont guidé, tout au long de son élaboration, cette stratégie régionale pour la Biodiversité du Grand Est pour les périodes 2020-2023 et 2024-2027.

Soyons à la hauteur des enjeux environnementaux et de la transition écologique de notre région. Nous le devons à celles et ceux qui feront le Grand Est de demain !

Josiane Chevalier
Préfète de
la Région Grand Est

Franck Leroy
Président de
la Région Grand Est

La Stratégie Régionale de la Biodiversité c'est quoi ?

- Une vision partagée par l'ensemble des acteurs du territoire
- Un cadre commun d'intervention pour la période 2020-2027
- Une politique ambitieuse et pragmatique qui aborde des enjeux transversaux et contribue à la résilience du territoire face aux aléas (climatiques, sanitaires, économiques...)
- 6 partenaires :
 - la Région Grand Est,
 - l'Etat,
 - l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
 - l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
 - l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
 - Office Français de la Biodiversité

**Des ambitions concrètes pour relever les défis
de la biodiversité en Grand Est**

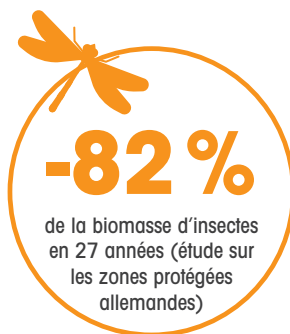


La Biodiversité, un enjeu stratégique pour le Grand Est

La biodiversité est un enjeu transversal à toutes les politiques et répond aux questions de résilience du territoire, de santé, de qualité de vie et d'économie locale.

UNE RICHESSE MENACÉE DANS LE GRAND EST

Des espèces emblématiques de la région disparaîtront dans les prochaines années : Courlis en plaine d'Alsace et vallée de Meuse, Grand tétras et Gélinoche dans les Vosges, Mulette perlière (moule) dans la Vologne, la Grenouille des champs sur la bande rhénane, l'Ecrevisse des torrents sur les collines sous vosgiennes...



LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE NOMBREUX SECTEURS



ALIMENTATION



BOIS



MÉDICAMENTS
ET SOINS



RÉGULATION
INONDATION/
SÉCHERESSE



RÉGULATION
CLIMAT



ÉNERGIES



FIBRES



FILTRATION
DE L'EAU



LOISIRS EN
PLEIN AIR



CULTURE,
ESTHÉTIQUE,
BIEN-ÊTRE



OBSERVATIONS
NATURALISTES



QUALITÉ
DE L'AIR



POLLINISATION

36 défis pour répondre aux ambitions régionales

PROTÉGER L'EXISTANT



Au moins **2 %** du territoire en **espaces protégés** en 2030 soit a minima **50 000 ha** supplémentaires



Création ou extension de **15 nouvelles réserves naturelles** d'ici 2027 pour préserver les espèces et milieux remarquables



10 nouveaux plans de soutien aux espèces ou milieux menacés de disparition, emblématiques de la région... dont 5 plans de soutien aux espèces ou groupes d'espèces « oubliées ». Poursuite des **19 plans régionaux d'actions**



100 % des **nouveaux aménagements** en cohérence avec les continuités écologiques



Création de **100 espaces de quiétude sans fréquentation touristique** lors des périodes sensibles pour la faune et la flore

Développement de **10 projets écotouristiques** protégeant la biodiversité régionale et la mettant en valeur



3 % d'**îlots de vieux bois** minimum sur l'ensemble des forêts publiques, **8 %** dans les secteurs à enjeu

Couverture du territoire régional en atlas départementaux des paysages

RECONQUÉRIR LES MILIEUX DÉGRADÉS



Création de **10 passages à faune** sur des infrastructures majeures d'ici 2027

1 000 ouvrages hydrauliques franchissables d'ici 2027



Engagement de **4 plans fleuves**

3 200 km de cours d'eau renaturés

2 000 ha de zones humides restaurées



La surface en agriculture biologique et signes de qualité multipliée par 3 d'ici 2030

Conversion de **20 000 ha** par an en bio

Baisse de **50 %** de l'usage de phytosanitaire d'ici 2025 (objectif plan Ecophyts 2+)



Lancement d'un **plan de soutien aux prairies permanentes** (y compris landes et chaumes) du Grand Est : filières, élevage, connaissance/recherche, adaptation au changement climatique...

Augmentation de **10 %** des surfaces en prairies dans les zones à enjeu « eau » (aires d'alimentation de captage, proximité de cours d'eau)



Systématisation des projets de **désimperméabilisation et végétalisation des villes** (cours d'école, places, parkings...) pour créer des îlots de fraîcheurs pendant les canicules



Réduction de l'agrainage à la stricte dissuasion pouvant aller à l'arrêt total sur les zones à forts enjeux de régénération des forêts, de préservation de la biodiversité et de maintien des prairies

Adaptation des pratiques de chasse afin d'atteindre les objectifs de chasse sur les massifs forestiers régionaux

MIEUX CONNAÎTRE POUR AGIR

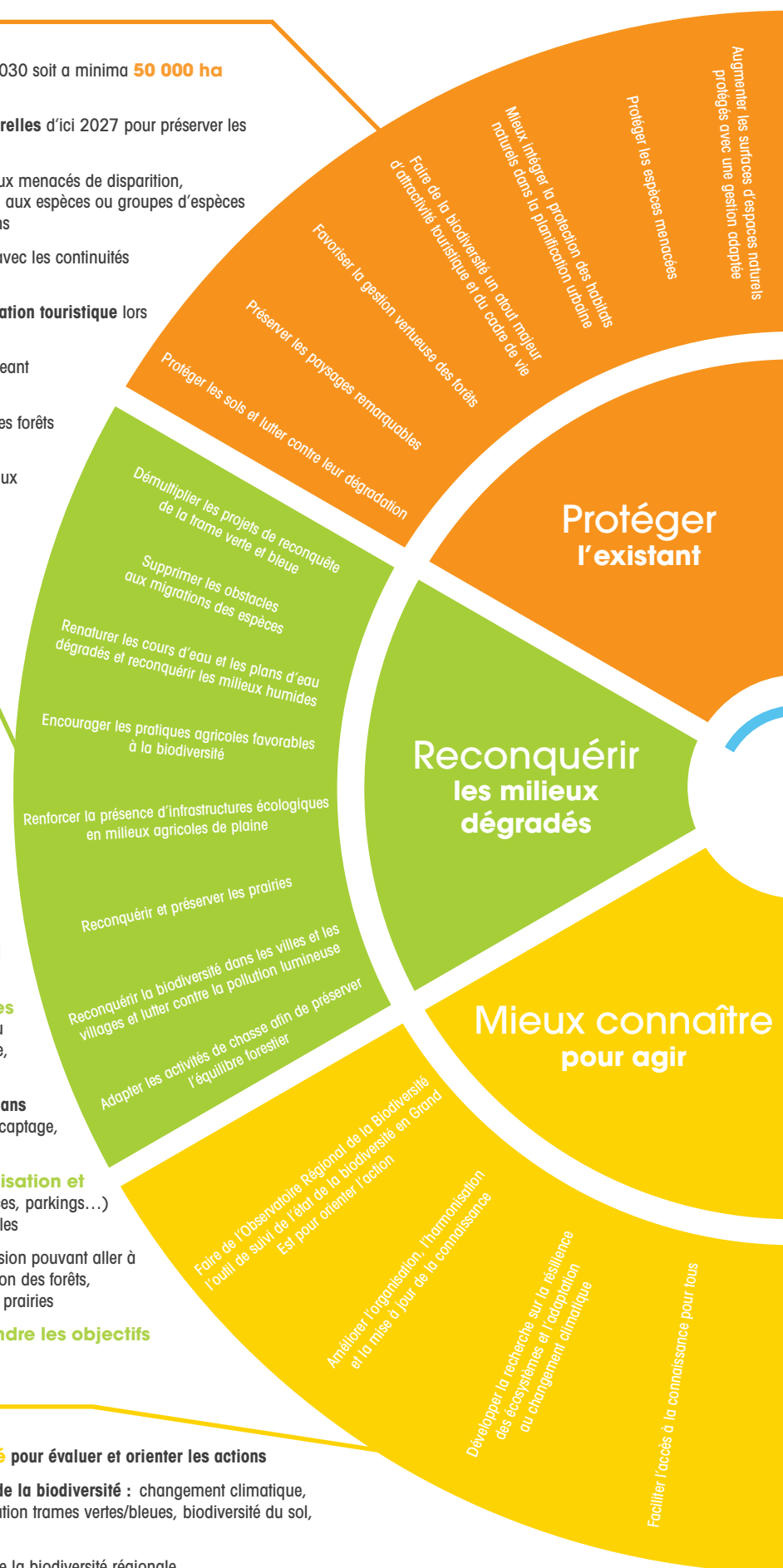


Un **observatoire régional de la biodiversité** pour évaluer et orienter les actions

Un **programme de recherche** sur les enjeux de la biodiversité : changement climatique, prospective, pratiques agricoles et sylvicoles, modélisation trames vertes/bleues, biodiversité du sol, stockage carbone



Une **communication annuelle** sur l'évolution de la biodiversité régionale



AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Une empreinte biodiversité neutre



Des pressions nouvelles des énergies renouvelables limitées (éolien, bois énergie, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...) sur la biodiversité (pas d'implantation d'énergie renouvelable dans les espaces à forts enjeux environnementaux)



Une gouvernance du **Comité Régionale Biodiversité** et du **collectif régional pour la biodiversité**

Des collaborations accrues et de nouveaux projets avec les pays et régions voisines sur la restauration des continuités écologiques et la protection des espèces menacés

Améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques publiques

Mobiliser tous les acteurs

Limiter les pressions

MOBILISER TOUS LES ACTEURS



Un réseau d'associations d'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable et de structures naturalistes pérennes et structurés



200 sites industriels engagés dans la protection de la biodiversité



100 Territoires Engagés pour la Nature
70 Contrats Territoire Eau et Climat (CTEC)



Un fond d'aide aux initiatives citoyennes pour l'environnement pour soutenir les projets locaux (vergers, jardins partagés, espace biodiversité dans les quartiers...)



Une cartographie régionale de l'ingénierie en matière de biodiversité pour permettre sa mutualisation et la couverture de zones blanches

LIMITER LES PRESSIONS



Une réduction de la consommation du foncier naturel, agricole et forestier d'au moins **50 %** d'ici 2030 et **75%** d'ici 2050

Une **plateforme** espèces exotiques envahissantes du Grand Est pour signaler les espèces et accompagner leur gestion



Une **filière « végétal local » structurée** pour fournir tous les chantiers de plantation du Grand Est : plants forestiers, prairies, plantes aquatiques...

Des points de collecte et de valorisation des déchets aquatiques sur toutes les rivières majeures de la région, notamment pour réduire les rejets de plastiques en mer

Intégrer la reconquête de la biodiversité dans toutes les politiques sectorielles, économiques et sociales, régionales et locales

Clarifier la gouvernance de la biodiversité

Intégrer la dimension transnationale et transrégionale

Assurer des contrôles de la réglementation

Sensibiliser les jeunes et le grand public

Sensibiliser et engager les décideurs (élus, entreprises...)

Développer une communication opérationnelle

Faire monter en compétence les professionnels

Favoriser l'engagement

Renforcer et mutualiser l'ingénierie

Faciliter l'information sur les dispositifs de soutien financier et leur cohérence

Economiser le foncier naturel, agricole et forestier

Eviter les impacts des aménagements sur la biodiversité, les réduire, les compenser

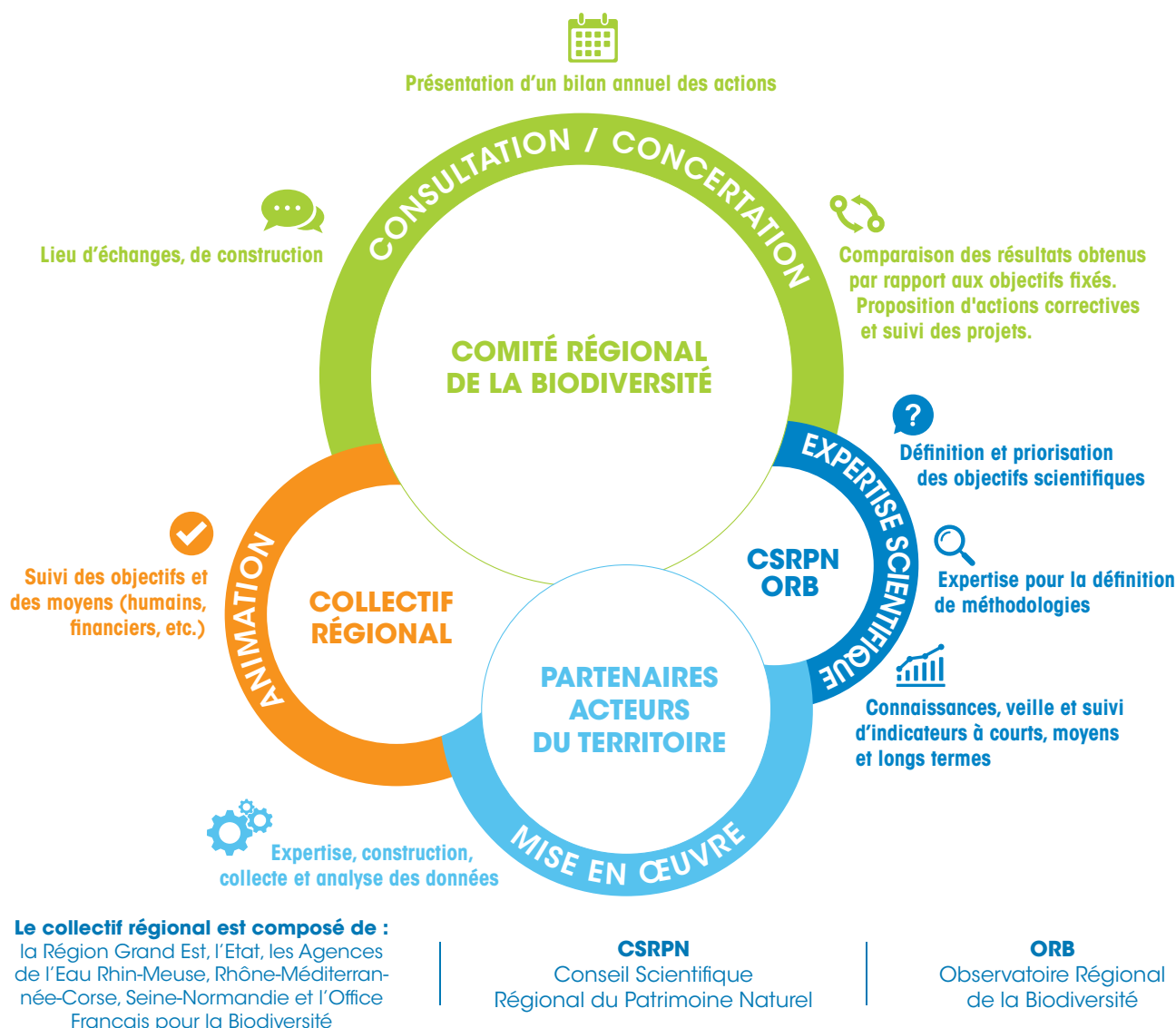
Développer une gestion opérationnelle intégrée des espèces exotiques envahissantes

Lier le soutien économique de projets à des conditions environnementales

Réduire les déchets dans la nature et développer l'économie circulaire

Encadrer les activités d'exploitation des ressources naturelles

Qui fait quoi ?



Direction de l'Eau, de la Biodiversité et du Climat

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01



www.grandest.fr